

ARRETE D'ANNULATION N°11 du 17/10/2020 au 16/11/2020
AN05120201116672

Le Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Marne,

Vu la loi n° 84-53 du 26 Janvier 1984 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, notamment ses articles 23, 23-1 et 41,

Vu les déclarations de créations et vacances d'emplois de catégories A, B et C transmises au Centre de Gestion de la Marne par les collectivités et établissements publics du département,

ARRETE

Article 1 : Les déclarations de création et de vacances d'emploi de catégorie A, B et C sont arrêtées conformément au document ci-annexé qui comporte 1 déclaration annulée.

Article 2 : Le présent arrêté sera affiché dans les locaux du Centre de Gestion sis 11, Rue Carnot à CHALONS EN CHAMPAGNE et transmis aux Collectivités et Etablissements Publics.

Article 3 : Ampliation du présent arrêté sera adressée à Monsieur le Préfet de la Marne.

La description des postes à pourvoir est consultable sur le site <http://www.emploi-territorial.fr> rubrique « Publicités des arrêtés ».

Fait à Châlons-en-Champagne, le 16 novembre 2020



Le Président du Centre,
Patrice VALENTIN

Maire d'Esternay
Conseiller régional
Délégué régional du CNFPT

N° de déclaration	Grade	Intitulé du poste	Motif d'annulation	Temps de travail	Collectivité	° du précédent arrêté
V051201000127758001	Adjoint technique territorial	Agent des interventions techniques polyvalent en milieu rural (h/f)	Annulation du recrutement	35h00	BAZANCOURT Bazancourt	Envoyé en préfecture le 16/11/2020 Reçu en préfecture le 16/11/2020 Affiché le 01/03/2021 ID : 051-285109161-20201116-AR_AN11_11_20-AR 51110 05120201016285 SLO